

À tous
les exposants
CannaTrade.ch 2006

Berne, janvier 2006

CannaTrade.ch 2006 à la Suisse

Cher exposant,

Nous avons reçu votre réservation pour un stand à la CannaTrade.ch 2006. Par la présente nous vous remercions pour votre confiance.

C'est déjà la sixième édition de la CannaTrade. La CannaTrade.ch doit sa célébrité pour une grande part à ses exposants et à ses visiteurs – merci beaucoup!

Important!!! S.v.p., aidez nous à optimiser le déroulements de l'organisation de la CannaTrade.ch. Voici comment

- a. bien contrôler la feuille de l'état, annoncer tout de suite les erreurs (inscription dans le catalogue).
- b. remplir/faxer le formulaire „informations de l'inscription“ (en raison des entrées, de la soirée d'exposants, des cartes pour le parking).
- c. exposant avec publicité, envoyer les données **jusqu'au 12.02.2006** à la CannaTrade.ch
- d. contrôler la facture, annoncer tout de suite les erreurs; nous vous remercions pour votre paiement dans le délai du **montant total**.

Remarque: les dernières années nous avons eu d' importants problèmes avec des clients qui n'ont pas payé leurs factures. Ca ne peut plus arriver cette année, pour que la CannaTrade2006 puisse avoir lieu ! S.v.p., soyez attentifs au fait que nous ne pouvons considérer votre inscriptions que seulement si vous avez payé le montant complet avant le début de la foire. Merci beaucoup pour votre compréhension.

Nous nous réjouissons de vous souhaiter la bienvenue à la CannaTrade.ch 2006 et que cette foire se termine avec succès pour vous.

Avec nos meilleurs salutations

Team CannaTrade.ch 2006

Annexes: facture
 informations
 program exposant
 mémoire
 formulaire "informations d'inscriptions"
 temps de construction
 convention de douane
 commande de meubles

Informations

Tombola

Pour la deuxième fois une tombola a lieu à la CannaTrade.ch. Le bénéfice de cette action va dans les caisses de la Coordination Suisse du Chanvre (SHK/CSC) www.hanf-koordination.ch et du comité de l'initiative pour le chanvre (PJgD/PJcN) <http://www.projugendschutz.ch>.

Nous remercions tous les exposants qui veulent **donner des prix** pour soutenir la bataille du vote. Inscrivez-vous par le formulaire ou directement chez la direction de l'expo. Tous les exposants seront nommés sur une liste au stand de la Tombola.

Hôtels

Pour des réservations d'hôtel nous vous recommandons le site www.berntourismus.ch

Heures d'ouvertures pour les visiteurs de la CannaTrade.ch 2006

Vendredi 24 mars de 11:00 à 19:00 heures

Samedi 25 mars de 11:00 à 21:00 heures

Dimanche 26 mars de 11:00 à 18:00 heures

Programme pour exposants CannaTrade.ch 2006

Mercredi 22 mars 2006

07:30 à 24:00 H temps de construction pour exposant avec leur propre système de stand

Jeudi 23 mars 2006

08:00 à 02:00 H temps pour ranger les stands de norme loués

Vendredi 24 mars 2006

08:30 H ouverture pour exposants

11:00 H ouverture de la CannaTrade.ch 2006

19:00 H fermeture pour les visiteurs, accès seulement pour exposants et invités

20:00 H début du soirée des exposant avec buffet gratuit, divertissement et music jusqu'à 24:00 H

Samedi 25 mars 2006

10:00 H ouverture pour exposants

11:00 H ouverture pour les visiteurs de la CannaTrade.ch 2006

19:00 H début du program de la soirée avec distribution des prix du Canna Swiss Cup 2005
ainsi que du concours « le plus joli joint » et de la music

21.00 H baptême du disc Music4Hemp et CannaParty, sur le terrain de la BEA-Expo
(à côté de la Cannatrade)

Dimanche 26 mars 2006

10:00 H ouverture pour exposants

11:00 H ouverture pour visiteurs de la CannaTrade.ch 2006

18:00 H fin officiel de la manifestation de la CannaTrade.ch 2006

22:00 H les stands de norme loués, doivent être libérés

02:00 H fermeture de la halle

Lundi 27 mars 2006

08:00 H ouverture pour exposants avec leur propre système de stand

16:00 H la halle doit être libérée

MÉMORANDUM

Règles de participation spéciales

1. **Il est strictement interdit de vendre, donner ou offrir etc. du chanvre et ses dérivés.**
Seuls la vente et les dons de plantons ou boutures de chanvre sont autorisés.
2. Il faut strictement obéir aux directives des conditions générales de la participation de la Bea Expo.
3. La direction de la manifestation de la Bea Expo et la direction de la Cannatrade.ch SA ont l'autorisation d'accorder et de changer les directives.

La voie d'accès et le parking

1. La voie d'accès est signalée.
2. Les cartes réservées pour le parking couvert peuvent être obtenues au stand info.

Stands

1. Les stands de norme commandés seront prêt dès jeudi 23 mars 2006, 08:30 H (tapis, mur, bandeau, lumière). Dans les murs de norme on ne peut pas clouer ni visser. La gomme et des talons peuvent être obtenus au stand d'information.
2. Si vous exposez avec votre propre système de stand, vous pouvez poser votre tapis seulement avec un ruban adhésif de tapis spécial. Vous pouvez le chercher au stand d'information. Des dommages faits au sol de la halle avec un faux ruban adhésif de tapis vous seront imputés .
3. Autocollants, affiches et autres matériels de promotion peuvent être collés, appliqués et distribués seulement à son propre stand.

Articles

- a. Les articles doivent être marqués avec leurs prix.
- b. Les produits contraires à la loi suisse ne peuvent pas être offerts.

L' occasion fait le larron

De nouvelles foires et expositions attirent toujours des voleurs. Avec de simples mesures, on peut éviter des pertes par vol.

1. Montage et démontage
C'est bien connu que pendant le montage et démontage il y a le plus de vols. Alors ne laissez pas votre marchandise sans surveillance pendant que vous chargez ou déchargez votre véhicule. La nuit la halle va être fermée et surveillée. Le soir un rideau est recommandé pour sécuriser le stand.
2. Pendant le foire
Installez-vous dans votre stand au minimum une demi heure avant l'ouverture des portes et ne le laissez jamais sans surveillance.
3. Cas de dommage
Déclarez tout vol toute de suite au bureau de la foire. Là vous recevrez l'adresse de la police compétente. Une assurance contre le vol est recommandée.

Formulaire “informations d’inscription”

1. Inscription des collaborateurs

Pour que nous puissions commander les rubans pour les exposants, nous avons besoin de connaître le nombre de collaborateurs qui seront présents à votre stand pendant le foire.

Nombre collaborateurs CannaTrade.ch 2006: _____

2. Inscription pour la soirée des exposants

Vendredi le 24 mars à 20:00 H, la soirée des exposants de la CannaTrade.ch a de nouveau lieu. Pour celle-ci nous invitons cordialement tous les exposants .

Cette année ce sera une réunion familiale, déjà traditionnelle , où l' on peut rencontrer de nouvelles gens de la branche du chanvre, échanger des infos ou déguster avec des copains les délices de la cuisine du buffet.

La soirée des exposants aura lieu dans la halle de la foire et dure environ jusqu'à 24:00 H.

Vous recevrez 1 bon gratuit pour le buffet. Tout autre participant au buffet s'acquitte d'un montant de Fr. 30.--.
(Payable à l'arrivée au bureau de la foire).

Sans inscription une participation au buffet n'est malheureusement pas possible.

Pour planifier cette soirée, nous avons impérativement besoin à l'avance des donnés suivants .

Le total des participants au buffet: _____

Végétarien: _____

Cartes pour le parking

Aimerez-vous garer votre voiture(s) au parking de la BEA-Expo ?

S.v.p. déclarez le nombre : _____

Don pour la tombola

Je donne les prix suivants et en revanche je suis représenté par écrit au stand de la tombola à la CannaTrade.ch 2006 :

Merci beaucoup !

tampon :

signature :

**S.V.P. FAXEZ CE FORMULAIRE JUSQU'AU 28. FÉVRIER 2006 ÀU NUMÉRO SUIVANT:
FAX: 0041 31 398 02 36**

ou: info@cannatrade.ch /objet soirée des exposants + toutes donnée

Temps d'arrivée pour le montage et le démontage

mer 22 mars 2006	7:00 AM – 2 :00AM	sans dépôt*
jeu 23 mars 2006	7:00 AM – 2 :00 AM	dépôt*
dim 26 mars 2006	6:15 PM – 2:00 AM	dépôt*
lun 27 mars 2006	7:30 AM – 8:00 PM	sans dépôt*

* Frais du dépôt

À l'arrivée sur le **terrain de la foire (entrée)** vous devrez payer un dépôt de Fr. 100.—. Si vous respectez les règles suivantes, vous recevrez le dépôt de retour.

Voiture avec remorque:

Doit être évacué le plus tard **$\frac{3}{4}$ h** après l'arrivée

Camionnette jusqu'à 3.5 t:

Doit être évacué le plus tard **1 $\frac{1}{2}$ h** après l'arrivée

Camion dès 3.5t:

Doit être évacué le plus tard **2 h** après l'arrivée